

filz de Louïs le Hutin , la Couronne passa dans la ligne collaterale , & sur la tête de Philippe le Long Comte de Poitou, frere de Hutin. Cet ordre dans la succession Royale fut troublé pour la premiere fois par les prétentions que fit éclater la Princesse Clemence fille de Louïs le Hutin, qui réclamoit la Couronne : mais Papire Masson nous apprend que les Pairs & les Barons de France se rendirent à Paris. Mézerai prétend qu'on y assambla les Etats , & qu'il y fut décidé que la Loi Salique & la coûtume inviolablement gardée parmi les François, excluoiert les filles de la Couronne.

Philippe le Long ne laissa pareillement que trois filles , & la Couronne après sa mort passa sans contredit à Charles Comte de la Marche son frere, connu dans nôtre Histoire sous le nom de Charles le Bel : ce Prince non plus que les deux Rois ses freres , n'eut qu'une seule fille. La Couronne dans cette vacance regardoit Philippe de Valois filz de Charles Comte de Valois, frere de Philippe le Bel, Pere des trois derniers Rois. Philippe , outre ses trois fils, avoit eu encore une fille appellée Isabelle, mariée à Edoüard II. Roi d'Angleterre, d'où étoit sorti Edoüard III. Ce jeune Prince réclama aussitôt la Couronne du chef de sa mere. L'Anglois n'attaquoit pas directement la Loi Salique , ou cette coûtume ancienne de n'admettre sur le Trône que des mâles de la Maison regnante ; mais il supposoit qu'étant mâle , l'exclusion de la Reine sa Mere , ni même le texte de la Loi , ne lui pouvoit porter de préjudice ; & qu'étant neveu du dernier Roi, dont Philippe de Valois n'étoit que cousin germain , il avoit , outre la conformité du sexe, l'avantage d'un degré.

Une aussi grande affaire , & qui attiroit l'at-